

On a eu beaucoup de peine à l'amener à terre, et quand elle y a été déposée, elle faisait voler le sable du rivage à une assez grande distance en agitant sa queue. Un grand nombre de curieux se sont portés sur le bord de la rivière pour l'examiner. Elle a été vendue à un amateur 32 schellins (40 f.); son poids s'éleva à 32 kilogrammes." Le *Standard* termine sa description, en se demandant si cette anguille ne serait pas de la race du grand serpent de mer qu'on a cru apercevoir tant de fois sur la côte d'Amérique.—*Id.*

—Dans la nuit de jeudi, le 17 de décembre, des brigands se sont introduits dans la sacristie de l'église de Ste. Genievève, île de Montréal, et après avoir brisé une serrure et deux cadenas, ils ont traîné le coffre-fort de la fabrique dans le cimetière, à quelques pas de la sacristie; et, en ayant enfoncé un des côtés, ils ont tiré une douzaine de mille francs et auraient fini par le vider entièrement, s'ils n'eussent pas été alarmés probablement par une voiture qui amenait le docteur chez lui. Le coffre fut retrouvé le lendemain à moitié vide et les marguilliers ainsi que les paroissiens n'en remercièrent pas moins la providence d'avoir permis que ces brigands leur laissassent encore une partie des épargnes de si longues années, dans un moment où ils en ont tant de besoin pour rebâtir leur église qui menace ruine.—*Aurore.*

—Les restes du grand Napoléon sont arrivés à Cherbourg, en France, le 30 novembre au matin. Une communication adressée par le Prince de Joinville au Ministre de la Marine, annonce ce fait; mais aucune mesure n'avait encore été prise pour procéder au débarquement des restes du conquérant du monde. A dire vrai, même, les préparatifs qui se poursuivaient à Paris et tout le long de la route, pour lui rendre les honneurs, n'étaient pas encore complétés.—*Vrai Canadien.*

MANGÉ AUX COCHONS.—Il y a peu de pays où l'on mange autant de porcs qu'aux Etats-Unis, mais en revanche il n'en est pas où l'on soit aussi souvent mangé par eux. Marguerite Nevins, de la XVIIe rue de New-York, était très inquisite de n'avoir pas vu son mari rentrer à la maison. Nevins était tonnelier de son état, âgé de 50 ans et père de plusieurs enfants. Sa femme se rendit à son atelier, qu'elle trouva ouvert; elle l'y cherchait vainement, quand elle aperçut son cadavre étendu dans un coin obscur, et à l'entour des cochons qui s'en régalaient. Ils avaient déjà mangé le nez, une oreille, un oeil, une partie des lèvres et des joues. On présume que son mari aura été frappé d'apoplexie.—*Courrier des Etats-Unis.*

—Voici un acte de folie aussi extraordinaire que bizarre et qui pourrait exciter le rire des hôtes même de Bicêtre. Un individu au cerveau fêlé disparut dernièrement de son domicile, situé à Aubigny, et deux jours s'étaient passés sans que l'on pût découvrir encore le lieu de sa retraite, lorsqu'un domestique, qui allait chercher la nourriture, de ses chevaux, fut bien surpris de trouver le simple d'esprit tranquillement assis dans le coin d'un tas de paille, et tenant chaudement entre ses jambes une vingtaine d'œufs de poule qu'il couvait avec la précaution et la gravité qui sied à la gent gallinacée.

Comme on lui en demandait la raison: "C'est, répondit-il avec le plus imperturbable sang froid,

afin d'avoir des Anglais. "Le pauvre fou, qui est un célibataire, désirait ardemment se voir le père de beaux nombreux poussins d'outre-mer, et avait tellement à cœur de leur donner le jour, qu'on eut toutes les peines du monde à l'arracher à son nid et à ses œufs, qu'il prétendait ne vouloir quitter qu'après le temps de sa couvée expiré.—*Id.*

QUÉBEC:

SAMEDI, 16 JANVIER 1841.

Dame critique, qui fait son profit de tout, n'a pas épargné notre modeste publication. Mais comme elle n'a pas encore osé se faire jour jusques sur l'arène ordinaire de la polémique, nous préviendrons peut-être d'inutiles et injustes attaques en indiquant d'une manière sommaire quelle marche nous entendons suivre pour atteindre le but déjà énoncé dans le prospectus de ce journal.

Cette feuille, sans offrir d'ensemble ou de système à proprement parler, devra tendre, si nous ne nous abusons pas, à augmenter les sentimens doux, bienveillans et justes, à occuper les réflexions de nos lecteurs de comparaisons et d'inductions utiles, enfin à faire prédominer chez eux la partie intellectuelle et pensante sur l'instinct physique et matériel. Tel est l'effet inévitable de toute littérature, et plus généralement de toute bonne éducation, de toute civilisation même. Sans affecter de rigorisme, nous tâcherons que nos extraits et nos compositions n'aient pas une tendance contraire.

—○○○○—

(POUR LE JOURNAL DES ÉTUDIANS.)

MR. L'ÉDITEUR,

Dans le paragraphe que vous consacrez à l'éloge de la nouvelle association littéraire qui s'est réunie à l'Institut des Artisans, vous nous dites d'excellentes choses, mais vous ne désignez pas les fondateurs de cette Société. Je crois cette omission involontaire de votre part. Cependant, comme ils devront avoir le mérite des bons résultats de leur institution, il n'est que juste de dire quels ils sont: Le public doit être informé que messieurs les commis ont eu les premiers cette bonne idée et que ce sont eux qui l'ont mise à exécution. Mais ce point n'étant pas celui que j'entends discuter, je viens de suite au fait, et je demande pourquoi certains marchands refusent absolument de fermer leurs magasins à bonne heure, et privent ainsi leurs employés du loisir dont ils ont besoin pour s'instruire? Je me borne à dénoncer le fait, et je m'abstiens de toute remarque sur icelui, espérant au reste que l'opinion du public éclairé fera justice d'une conduite aussi peu libérale.

Je suis, Mr. l'Éditeur, etc.

UN COMMIS.

[Nous avons inséré la réclamation ci-haut produite principalement à cause du sujet intéressant auquel elle se rattache et dont nous avons nous-même entretenu nos lecteurs. Du reste, nous ne saurions contester à Messieurs les commis tout l'honneur qui doit leur revenir d'une entreprise que nos propres éloges ont accueillie. A l'égard des maîtres difficiles, il ne nous appartient pas de discuter leurs motifs, et nous ne pouvons qu'exhorter à la patience: "Un commis" ainsi que ceux de ses confrères qui se trouvent dans une position analogue.]—*Note de l'Édit.*

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. V. DE LORME,
QUÉBEC, RUE ST. JEAN, NO. 18.